

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024

Le 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, COSTE Philippe, DUMAS Joële, ESTEBAN Michel, GILS Antoine, JUPILLE Jacky, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, PERRUTEL Robert, RICHELME-DAVID Suzanne, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise, VILA Léone.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

### APPROBATION COMPTE RENDU

Le procès-verbal du 10 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

### PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 2 rue des Coquelicots appartenant à Mr et Mme THERON.  
La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

### DÉLIBÉRATION IHTS

Madame le Maire évoque le projet de délibération approuvé par les membres lors de la séance du 6 mai dernier. Le CST (Comité Social Territorial) l'a validé, au Centre de Gestion le 25 juin.

Elle demande aux membres du Conseil Municipal de confirmer leurs votes afin d'attribuer cette indemnité : avis favorable à l'unanimité.

### CONSEIL D'ÉCOLE

Plusieurs points nécessitent l'approbation des membres du Conseil Municipal :

- Reconduction des entrées pour la piscine « Les Bains de Minerve » (élèves du CP au CM2) : oui
- Reconduction opération « fruits à la récré » (la mairie offre aux élèves une fois par semaine des fruits pour un goûter sain et équilibré) : oui
- Reconduction des horaires ATSEM, identique à l'année écoulée : oui
- Augmentation du budget mairie alloué à chaque élève. Le montant était de 50 euros par élève, le vote en question se porte sur l'attribution de 100 euros par élève.  
VOTE : 14 pour, 1 abstention => donc approuvé.
- Publication sur le prochain bulletin municipal des travaux pratiques réalisés lors des activités de l'ALAE.

Information : le goûter de fin d'année à l'école aura lieu le jeudi 4 juillet à 15h30.

### TRAVAUX

1. Réunion de démarrage du chantier du lotissement de la Porte Rouge le 3 juillet sur site avec le futur lotisseur (groupe MARCOU), le cabinet GAXIEU et les différentes entreprises. Denis LAPEYRE, présent lors de cette rencontre, expose aux conseillers : les travaux de voirie doivent démarrer dans la semaine qui suit.  
Prochaine réunion sur site, le 10 juillet à 11h00.

2. L'attribution aux entreprises retenues à la suite du marché public de la résidence des Remparts (Papy-Loft en face de la Mairie) aura lieu en septembre 2024. Les travaux débuteront en principe fin octobre.

---

La séance est levée à 19h35.

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**LUNDI 9 SEPTEMBRE à 18H30**